

CONNECTEZ-VOUS

À VOTRE AVENIR



**Réussir ses études
supérieures grâce à
un accompagnement
individualisé tout en
restant sur place**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 03 44 09 60 53 - campusconnecte@paysnoyonnais.fr

Qu'est-ce qu'un campus connecté ?

C'est un lieu labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il propose de suivre un cursus éligible à la formation à distance proposé par une université ou une école depuis le campus connecté.



Le campus connecté du Pays noyonnais

- ▶ **Des équipements de qualité** dans des locaux dédiés à l'apprentissage ainsi qu'un lieu de vie accueillant.
- ▶ **Un accompagnement individualisé** toute l'année. Le tuteur du campus connecté accompagne au quotidien les étudiants dans leur organisation et répond aux questions liées à la vie étudiante.
- ▶ **Une inscription gratuite** au campus connecté. Seuls les frais liés à l'inscription dans l'université ou l'école sont à prévoir.
- ▶ **Un espace de vie sociale** pour tous les étudiants avec un accès facilité à la vie sportive et culturelle.
- ▶ **Un accès aux services de l'université de proximité** (l'UPJV d'Amiens) : parrainage, bibliothèque universitaire et bien d'autres.
- ▶ **Une présence au cœur de la vie économique locale** grâce à une dynamique de partenariat avec le réseau des entreprises du bassin d'emploi.

Qui est concerné ?

Pour vous qui souhaitez, à distance, poursuivre ou reprendre des études, suivre une formation qualifiante :

- ▶ **Étudiants**
- ▶ **Futurs bacheliers**
- ▶ **Demandeurs d'emploi inscrits dans une formation**
- ▶ **Salariés (formation professionnelle continue)**
- ▶ **Personnes en situation de reconversion professionnelle**



Pour quelles formations ?

Toutes les formations à distance peuvent être suivies au campus connecté du Pays noyonnais ! Un large choix parmi les enseignements supérieurs et les formations listés sur plusieurs plateformes :

- ▶ parcoursup.fr
- ▶ cned.fr
- ▶ cnam.fr
- ▶ [sup-numérique.gouv.fr](https://sup-numerique.gouv.fr)
- ▶ fied.fr



Les diplômes ou les certifications obtenus à distance ont la même valeur que ceux obtenus en présentiel.

Comment s'organise l'année ?

Emploi du temps et horaires

- ▶ Campus accessible du lundi au vendredi entre 9h et 18h
- ▶ Emploi du temps souple et personnalisé
- ▶ 15 heures de présence, minimales, obligatoires par semaine

Enseignement

- ▶ Classe virtuelle, vidéo, audio, cours en ligne...
- ▶ Devoirs et T.D. à envoyer selon les échéances fixées par l'établissement de formation
- ▶ Examens sur site ou à distance
- ▶ Stages selon la formation



Vous avez la possibilité de débiter vos études au campus connecté puis de rejoindre un campus universitaire classique et inversement ! Ce changement est possible uniquement avant de débiter sa formation, et non en cours d'année.

Les étapes pour s'inscrire

Futurs bacheliers et néo bacheliers

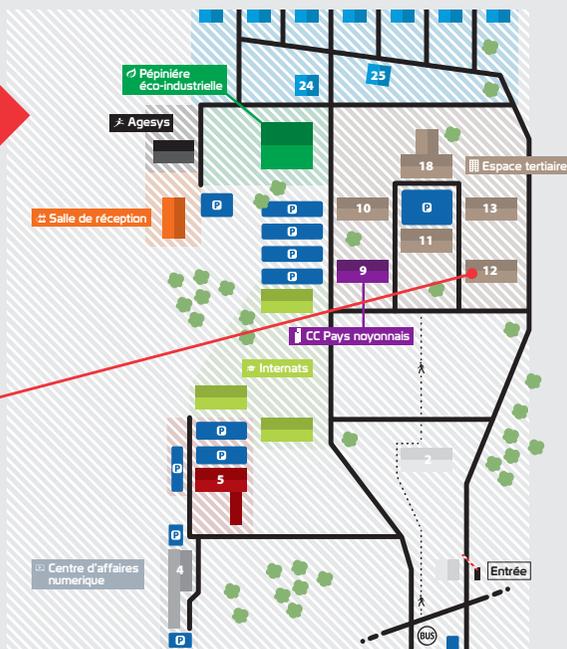
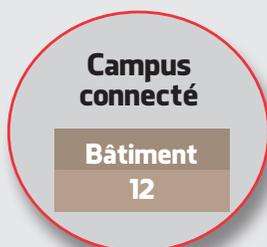
- ▶ Suivez à distance une formation diplômante (BTS, BUT, Licence, Master...) ou préparez le concours d'une grande école
- ▶ Prenez contact avec le campus connecté du Pays noyonnais pour visiter et préparer votre intégration
- ▶ Rendez-vous sur [parcoursup](https://parcoursup.fr) et formulez vos vœux en sélectionnant le critère « enseignement entièrement à distance » dans la catégorie « aménagements »
- ▶ Déposez votre dossier d'inscription complété auprès du campus connecté du Pays noyonnais

Étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en situation de reconversion professionnelle...

- ▶ Vous avez commencé un parcours d'études supérieures, vous souhaitez vous réorienter ou reprendre vos études et suivre une formation diplômante ou qualifiante
- ▶ Contactez le campus connecté du Pays noyonnais pour visiter et préparer votre intégration
- ▶ Validez votre orientation avec le C.I.O. ou le S.U.I.O.
- ▶ Inscrivez-vous aux formations à distance proposées par les établissements de votre choix
- ▶ Déposez votre dossier d'inscription complété auprès du campus connecté du Pays noyonnais

Où est situé le campus connecté ?

Retrouvez-nous au bâtiment 12 du campus économique Inovia indiqué sur le plan suivant :



Comment nous contacter ?

Vous êtes intéressé ou vous pensez que certaines personnes de votre entourage pourraient l'être dans le cadre de la formation initiale (enseignement supérieur) ou d'une reprise d'études (formation continue) ?

campusconnecte@paysnoyonnais.fr

Campus économique Inovia
1435 boulevard Cambronne
60400 Noyon